

Etats Financiers Consolidés

ENNAKL AUTOMOBILES

Siège social : Z.I Ariana-Aéroport-BP129- 1080 Tunis

La société « ENNAKL AUTOMOBILES », publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés aux arrêts au 31 décembre 2025 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 29 Avril 2026. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : Khaled MNIF « BDO Tunisie» & Jamel MZIOU« Expert-Partners ».

BILAN CONSOLIDE
GROUPE ENNAKL AUTOMOBILES
Arrêtés au 31/12/2025
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<i>Actifs</i>	<u>Notes</u>	<u>Au 31/12/2025</u>	<u>Au 31/12/2024</u>
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés :			
Immobilisations incorporelles		5 563 903	5 590 513
Amortissements immobilisations incorporelles		-5 437 162	-4 805 735
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :	(A-1)	126 741	784 778
Immobilisations corporelles		139 160 261	132 196 641
Amortissements immobilisations corporelles		-60 199 182	-55 371 111
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES :	(A-1)	78 961 079	76 825 530
Titres de participation non consolidés		60 088 648	60 088 648
Autres immobilisations financières		1 422 125	1 592 995
Provisions des autres immobilisations financières		-398 517	-389 630
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES :	(A-2)	61 112 256	61 292 013
TOTAL ACTIFS IMMOBILISES :		140 200 076	138 902 321
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS :		140 200 076	138 902 321
ACTIFS COURANTS			
Stocks		198 257 815	156 669 292
Provisions / stocks		-3 249 422	-2 184 121
TOTAL STOCKS :	(A-3)	195 008 393	154 485 171
Clients et comptes rattachés		122 318 509	97 226 951
Provisions / comptes clients		-3 777 674	-3 798 394
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES :	(A-4)	118 540 835	93 428 557
Autres Actifs courants		22 301 669	13 807 166
Provisions / dépréciations autres actifs courants		-2 513 966	-2 795 819
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES :	(A-5)	19 787 703	11 011 347
Actif d'impôts différé	(A-6)	4 848 373	3 922 801
Liquidités et équivalents de liquidités	(A-7)	33 932 922	41 768 596
TOTAL DES ACTIFS COURANTS :		372 118 226	304 616 472
TOTAL DES ACTIFS :		512 318 302	443 518 793

Les notes et les annexes font partie intégrante des états financiers consolidé

BILAN CONSOLIDE			
GROUPE ENNAKL AUTOMOBILES			
Arrêtés au 31/12/2025			
(Montants exprimés en dinars tunisiens)			
Capitaux propres et Passifs	Notes	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital social		30 000 000	30 000 000
Réserves consolidés		189 948 804	169 031 929
Résultat consolidé		59 657 964	48 347 047
TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES :	(A-8)	279 606 768	247 378 976
Intérêts minoritaires dans les capitaux		3 532	3 241
Intérêts minoritaires dans le résultat		1 096	742
TOTAL DES INTERETS MINORITAIRES AFFECTATION (I) :	(A-8)	4 628	3 983
<u>PASSIFS</u>			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Emprunts		457 069	1 875 136
Autres passifs non courants		640 461	688 739
Provision pour risques et charges		6 488 051	6 579 291
Dépôts et cautionnements		12 000	12 000
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS :	(A-9)	7 597 581	9 155 166
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	(A-10)	200 368 220	156 336 393
Passif d'impôts différé	(A-6)	1 031 871	1 281 213
Autres passifs courants	(A-11)	22 287 019	19 615 746
Concours bancaires et autres passifs financiers	(A-12)	1 422 215	9 747 316
TOTAL DES PASSIFS COURANTS :		225 109 325	186 980 668
TOTAL DES PASSIFS (II) :		232 706 906	196 135 834
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS (I+II) :		512 318 302	443 518 793

Les notes et les annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE			
GROUPE ENNAKL AUTOMOBILES			
(Modèles de référence)			
Pour la période allant du 01/01/2025 au 31/12/2025			
(Montants exprimés en dinars tunisiens)			
	Notes	<u>Du 01/01/2025</u> <u>au 31/12/2025</u>	<u>Du 01/01/2024</u> <u>au 31/12/2024(*)</u>
Revenus	(A-13)	717 159 964	677 720 905
Coût des ventes*	(A-14)	-580 013 991	-552 218 900
MARGE BRUTE		137 145 973	125 502 005
Frais D'administration*	(A-15)	-16 168 915	-17 058 711
Frais de distribution*	(A-15)	-43 802 860	-43 771 455
Autres charges d'exploitation	(A-16)	-1 957 263	-1 360 055
Autres produits d'exploitation*	(A-17)	3 270 116	4 590 861
RESULTAT D'EXPLOITATION		78 487 051	67 902 644
Charges financières nettes	(A-18)	-1 767 565	-4 469 088
Produits des placements	(A-19)	10 447 649	8 821 307
Autres Gains Ordinaires*	(A-20)	2 449 024	1 864 385
Autres Pertes Ordinaires	(A-21)	-486 641	-2 655 080
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS		89 129 518	71 464 168
Impôt courant & différé		-29 470 458	-23 116 379
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOTS		59 659 060	48 347 789
Intérêts minoritaires dans le résultat		1 096	742
RESULTAT NET RELEVANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE		59 657 964	48 347 047

*Retraitements en proforma (Cf note 3.1-C)

Les notes et les annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

GROUPE ENNAKL AUTOMOBILES

(Modèle autorisé)

Pour la période allant du 01/01/2025 au 31/12/2025

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Notes	Au 31 Décembre 2025	Au 31 Décembre 2024
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net après impôts	(A-8)	59 657 964	48 347 047
Ajustements pour :			
Dotations aux amortissements	(A-1)	8 453 917	8 628 417
Provisions nettes de reprises de provisions	(F-1)	680 374	-4 492 069
Régularisation des immobilisations incorporelles	(A-1)	32 501	0
Quote-part de la subvention d'investissement inscrite en résultat	(A-8)	-5 000	-5 000
Variations Des :			
Stocks	(F-2)	-41 588 523	14 508 040
Créances	(F-3)	-25 091 558	-24 189 158
Autres actifs	(F-4)	-8 230 625	579 390
Fournisseurs	(F-5)	44 031 827	3 257 523
Autres passifs	(F-6)	2 671 273	3 294 390
Autres passifs non courants	(F-7)	-162 932	-127 992
Plus ou moins-values de cessions d'immobilisations corporelles	(F-8)	-2 262 019	-2 549 400
Intérêts courus et non échus	(F-9)	-5 784	-277
Impôt différé	(F-10)	-1 174 914	1 095 595
Parts des minoritaires dans le résultat	(A-8)	1 096	742
Pertes sur titres de participations AFCAR		0	4 288 238
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		37 007 597	52 635 486
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(F-11)	-12 182 432	-13 437 107
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles	(F-8)	4 480 520	3 856 012
Dépôts et cautionnements reçus		0	8 000
Décassements/ Encaissement sur les autres immobilisations financières	(F-12)	-93 008	327 923
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		-7 794 920	-9 245 172
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Libération du capital des minoritaires		0	450
Dividendes et autres distributions	(A-8)	-26 400 515	-21 000 000
Décassement fond social	(A-8)	-910 456	-769 696
Encaissements provenant des emprunts et des billets à ordre	(F-13)	33 186 697	60 689 112
Décassements affectés aux emprunts et aux billets à ordres	(F-13)	-42 924 079	-58 921 387
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		-37 048 352	-20 001 520
VARIATION DE TRESORERIE	(A-7)	-7 835 674	23 388 794
Trésorerie au début de l'exercice	(A-7)	41 768 596	18 379 801
Trésorerie à la fin de la période	(A-7)	33 932 922	41 768 596

Les notes et les annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
Arrêtés au 31 décembre 2025

1. Présentation générale du Groupe « ENNAKL AUTOMOBILES »

Le Groupe « ENNAKL AUTOMOBILES » est constitué de la société mère « ENNAKL AUTOMOBILES », et de deux filiales sous contrôle exclusif « **CAR GROS** » spécialisée dans l'importation et la distribution en gros de pièces de rechange avec un taux de participation de 99,995 % et « **STLV** » constituée en 2017, spécialisée dans la location de véhicules sous le label « HERTZ » avec un taux de participation de 99,988 %.

C'est un groupe de Droit Tunisien opérant dans le secteur de l'automobile, régi par les dispositions du Code des Sociétés Commerciales tel que promulgué par la Loi N° 2001-117 du 06 Décembre 2001 et modifié et complété par les textes subséquents.

a) Présentation de la société mère « ENNAKL AUTOMOBILES »

Structure du Capital au 31/12/2025

- Capital social : 30 000 000 Dinars Tunisiens.
- Nombre d'action : 30 000 000 actions.
- Valeur nominale de l'action : 1 Dinar Tunisien.
- Forme des actions : Nominative.
- Catégorie des actions : Ordinaire.

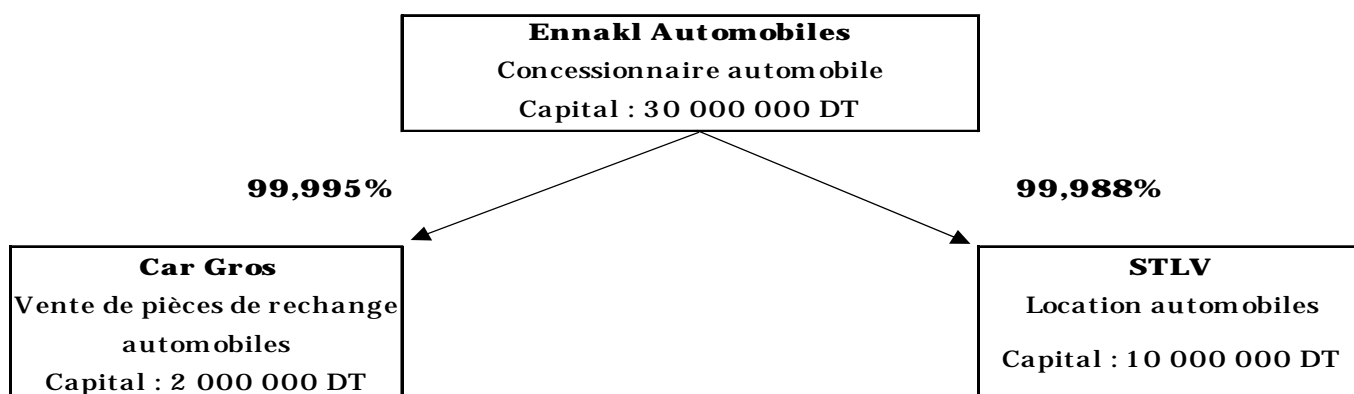
La société mère « **ENNAKL AUTOMOBILES** » est une société cotée à la bourse des valeurs mobilières de Tunis ainsi qu'à la bourse de Casablanca au Maroc.

b) Activité du groupe :

Le Groupe « **ENNAKL AUTOMOBILES**, a pour objet :

- L'importation et la commercialisation en détail des véhicules des marques VOLKSWAGEN ; VOLKSWAGEN Utilitaires ; AUDI ; PORSCHE, SEAT, SKODA et à partir de 2022, RENAULT TRUCKS et CUPRA ainsi que le service après-vente et la commercialisation des voitures d'occasion ;
- L'importation et la commercialisation en gros des pièces de rechange desdites marques par le biais de la société CARGROS ;
- La location de voiture par le biais de la société STLV.

c) Organigramme du groupe « ENNAKL AUTOMOBILES »



2. Faits marquants de l'exercice :

- La société Ennakl Automobiles a terminé l'année 2025 avec un total de 6 342 immatriculations représentant 11 % de part de marché, contre 6 599 en 2024.
- Les investissements réalisés par le Groupe durant l'exercice 2025 se sont élevés à 12 182 432 DT contre 13 437 106 DT au cours de 2024.
- Les revenus du groupe Ennakl Automobiles ont totalisé un montant de 717 159 964 DT contre 677 720 905 DT au cours de l'exercice 2024 soit une augmentation de 39 439 059 DT, soit de 5,82%.

3. Notes aux états financiers consolidés

3.1 Référentiel et principales méthodes comptables utilisés

a) Référentiel comptable

Les états financiers consolidés du Groupe « ENNAKL AUTOMOBILES » ont été arrêtés au 31/12/2025 conformément à la loi n°96-112 du 30 Décembre 1996 relatives au système comptable des entreprises et aux Normes Comptables Tunisiennes dont notamment :

- La norme NCT 35, *Etats financiers consolidés* ;
- La norme NCT 36, *Participations dans les entreprises associées* ;
- La norme NCT 37, *Participations dans les coentreprises* ;
- La norme NCT 38, *Regroupement d'entreprises*.

La comptabilisation des impôts sur le résultat a été effectuée conformément à la Norme Comptable Internationale IAS 12, *Impôts sur le résultat*, en absence de norme comptable nationale.

En 2016, le Groupe « ENNAKL AUTOMOBILES » a adopté le modèle de référence de présentation de l'état de résultat prévu par la norme comptable Tunisienne générale NC 01, et ce pour une meilleure présentation de la performance du groupe.

L'état des flux de trésorerie est présenté selon le modèle autorisé prévu par la NC 01.

Les états financiers consolidés du Groupe « ENNAKL AUTOMOBILES » ont été établis à partir des états financiers individuels des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation et arrêtés tous à la date du 31 décembre 2025.

Il est à noter que la société prépare aussi des états financiers consolidés selon les normes internationales de l'information financière (IFRS).

b) Principales méthodes comptables

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont prises en compte au coût d'origine puis amorties linéairement sur la base de leurs durées de vie utiles estimées.

Les immobilisations financières et les titres de participation sont initialement comptabilisés au coût d'origine, frais d'acquisition exclus. A la date de clôture, les participations non consolidables sont évaluées à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de la société émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée à « ENNAKL AUTOMOBILES »). Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation. Les plus-values ne sont pas prises en compte.

Les dividendes des titres de participation sont comptabilisés en produits sur la base de la décision de l'Assemblée Générale statuant sur la répartition des résultats de la société dans laquelle la participation est détenue. Les intérêts des placements financiers à long ou à court terme (obligations, bons du Trésor, billets de trésorerie, etc...) sont constatés en produits au fur et à mesure qu'ils sont courus.

Les stocks, à partir de 2022, les flux d'entrée et de sortie des stocks du groupe ENNAKL AUTOMOBILES sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent.

Le coût d'acquisition est déterminé suivant la nature des stocks :

- Les stocks de véhicules neufs sont valorisés à leur prix d'achats unitaires par numéro de châssis majorés des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport et autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.
- Les stocks de véhicules d'occasion sont valorisés à leur prix d'achats unitaires par numéro de châssis majorés d'autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.
- Les stocks de pièces de rechange sont évalués initialement à leur coût d'acquisition en application de la méthode du coût moyen pondéré calculé à la fin de la période.
- Le stock d'ordres de réparations est valorisé au coût des pièces de rechange utilisées et non encore facturées au client à la date de clôture.

A la date de clôture, des provisions pour dépréciation sont constituées au taux de 20 % à partir de la 3ème année et pour chaque année d'ancienneté, sur la base du prix de revient du stock pour les stocks de véhicules neufs.

A la date de clôture des provisions pour dépréciation sont constituées au taux de 10 % à partir d'une année de l'achat et à chaque année d'ancienneté, sur la base du prix de revient du stock pour les stocks de véhicules d'occasion.

A partir du 30/06/2024, le groupe Ennakl Automobiles a opéré de manière prospective un changement d'estimation des provisions pour dépréciation des stocks de pièces de rechange. La provision sur stocks de pièces de rechange est ainsi déterminée à la date de clôture de la période en appliquant la nouvelle politique suivante :

- Pas de provision pour les articles créés durant les trois dernières années ;
- 25% de provision en plus chaque fois qu'un article n'a pas fait l'objet de vente durant l'exercice en cours et ainsi de suite d'année en année.

Les liquidités & équivalents de liquidités sont les fonds disponibles, les dépôts à vue et les découverts bancaires. Ils comprennent également les placements à court terme, très liquides facilement convertibles en un montant connu de liquidités, et non soumis à un risque significatif de changement de valeur.

c) Retraitements en proforma :

Les « dotations aux amortissements », « Frais d'entretien et de réparations », « Frais d'assurance » et « Taxes de circulation » des véhicules donnés en location de la filiale S.T.L.V qui étaient classés au 31 décembre 2024 parmi les « frais d'administration » ont été classés à partir de 2025 parmi les « coûts des ventes » pour une meilleure présentation. De ce fait, la colonne comparative au 31 décembre 2024 a été retraitée en proforma.

Les « frais de plaques, d'homologation techniques et de lavage » des véhicules donnés en location de la filiale S.T.L.V qui étaient classés au 31 décembre 2024 parmi les « frais de distribution » ont été classés à partir de 2025 parmi les « coûts des ventes » pour une meilleure présentation. De ce fait, la colonne comparative au 31 décembre 2024 a été retraitée en proforma.

Les « plus-value de cession », « remboursements des sinistres » relatifs aux véhicules donnés en location de la filiale S.T.L.V qui étaient classés au 31 décembre 2024 parmi les « les autres gains ordinaires » ont été classés à partir de 2025 parmi les « autres produits d'exploitation » pour une meilleure présentation. De ce fait, la colonne comparative au 31 décembre 2024 a été retraitée en proforma.

d) Périmètre et méthodes de consolidation :

Périmètre de consolidation : Le périmètre de consolidation au 31/12/2025 du Groupe « ENNAKL AUTOMOBILES » comprend :

- La société mère : « ENNAKL AUTOMOBILES » ;
- La société filiale : « CAR GROS » ;
- La société filiale : « STLV ».

Le périmètre de consolidation à la clôture de l'exercice 2025 est resté le même que celui de 2024 et s'analyse comme suit :

Entité	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
Ennakl Automobiles (Mère)	100,000 %	100,000 %	Intégration globale
CAR Gros	99,995 %	99,995 %	Intégration globale
S.T.L.V.	99,988 %	99,988 %	Intégration globale

Méthode de consolidation : La méthode utilisée pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre est la méthode de l'intégration globale.

Cette méthode est appliquée aux entreprises contrôlées de manière exclusive par la société mère « ENNAKL AUTOMOBILES ». Elle consiste :

- **Au niveau du bilan**, à remplacer la valeur comptable des titres (poste Titres de participations dans le bilan de la société mère) par les éléments d'actifs et de passifs –après élimination et retraitement des comptes en normes NCT et à partager le montant des capitaux propres en capitaux propres consolidés et en intérêts minoritaires ;
- **Au niveau de l'état de résultat**, à reprendre tous les postes de charges et de produits – après élimination et retraitement de certaines opérations en normes NCT – puis à répartir le résultat entre résultat consolidé part du groupe et part des minoritaires.
- **Traitement des écarts de première consolidation** : les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres de la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date d'acquisition. Cet écart est ventilé entre écart d'évaluation et Goodwill.
- **Elimination des opérations internes** : Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe « ENNAKL AUTOMOBILES » sont éliminés.
- **Impôts sur le résultat** : Les états financiers consolidés sont établis en appliquant la méthode de l'impôt différé. Ainsi les impôts sur le résultat de l'exercice regroupent, en plus des impôts courants (ou exigibles), les impôts différés.

Un impôt différé est comptabilisé sur la base des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leurs bases fiscales. Ainsi des impôts différés ont été constatés sur les éléments suivants :

- Les provisions pour risques et charges pour litiges ;
- Les provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements ;
- Les provisions pour dépréciation des stocks ;
- Les provisions pour dépréciation des titres de participation ;
- Les indemnités de départ à la retraite.

En sus, des impôts différés sont constatés sur les retraitements de consolidation.

3.2 Présentation des postes du bilan consolidé

Note A-1 : Immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations incorporelles figurent à l'actif du groupe « ENNAKL AUTOMOBILES » au 31/12/2025 pour une valeur brute de 5 563 903 DT et une valeur nette de 126 741 DT. Les logiciels sont amortis linéairement au taux de 33,33 %.

Les immobilisations corporelles du groupe « ENNAKL AUTOMOBILES » ont totalisé au 31/12/2025 un montant brut de 139 160 261 DT et une valeur nette de 78 961 079 DT.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement aux taux suivants :

Intitulé	Taux
Constructions	5 %
Matériel de transport	20 %
Agencements, aménagements, installations générales et techniques	10 %
Matériel informatique	33,33 %
Matériel et équipements techniques et bureautiques	10 %

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont détaillées au niveau du tableau des immobilisations et des amortissements consolidés suivant :

GROUPE ENNAKL AUTOMOBILES - TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS CONSOLIDE AU 31/12/2025

Désignations	VALEURS BRUTES COMPTABLES					AMORTISSEMENTS LINEAIRES				Valeur comptable nette au 31/12/2025
	01/01/2025	Acquisitions	Cessions / régul	Reclassements	31/12/2025	01/01/2025	Dotations aux amort.	Reprises sur cessions	31/12/2025	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
Franchise	63 024	0	0	0	63 024	63 024	0	0	63 024	0
Site Web	20 000	0	0	0	20 000	20 000	0	0	20 000	0
Licences & Logiciels informatiques	5 507 489	5 892	-32 501	0	5 480 879	4 722 711	631 427	0	5 354 137	126 741
Total immobilisations incorporelles	5 590 513	5 892	-32 501	0	5 563 903	4 805 735	631 427	0	5 437 162	126 741
IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
Terrains	16 488 037	0	0	0	16 488 037	0	0	0	0	16 488 037
Constructions	46 156 948	0	0	3 902 563	50 059 511	20 654 682	2 187 653	0	22 842 335	27 217 177
A A I Techniques & Générales	26 339 852	2 244 962	0	3 864 694	32 449 509	17 439 507	1 889 170	0	19 328 677	13 120 832
Matériels de transport	20 971 073	5 814 711	-5 212 920	0	21 572 864	6 275 528	2 655 223	-2 994 419	5 936 332	15 636 532
Matériels de localisation	69 805	0	0	0	69 805	69 805	0	0	69 805	0
Equipements de bureau	2 494 294	87 271	0	0	2 581 565	1 520 879	168 074	0	1 688 953	892 611
Matériels informatiques	3 291 507	464 444	0	0	3 755 951	2 736 010	443 787	0	3 179 797	576 154
Matériels et outillages	9 043 530	532 140	0	0	9 575 670	6 674 700	478 584	0	7 153 284	2 422 386
Immobilisations corporelles en cours	7 341 594	3 033 012	0	-7 767 257	2 607 349	0	0	0	0	2 607 348
Total immobilisations corporelles	132 196 641	12 176 540	-5 212 920	0	139 160 261	55 371 111	7 822 490	-2 994 419	60 199 182	78 961 079
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	137 787 153	12 182 432	-5 245 420	0	144 724 164	60 176 846	8 453 917	-2 994 419	65 636 344	79 087 820

Note A-2 : Immobilisations Financières

Les immobilisations financières du groupe **Ennaki Automobiles** ont totalisé au 31/12/2025 un montant net de 61 112 256 DT. Le détail des immobilisations financières se présente comme suit :

Immobilisations financières		
	déc-25	déc-24
Titres de participation non consolidés	60 088 648	60 088 648
Dépôts et cautionnements versés	458 609	427 629
Prêts au personnel LT	963 517	1 165 366
Total Brut	61 510 773	61 681 643
Provision pour dépréciation des dépôts et cautionnements	-398 517	-389 630
Total Net	61 112 256	61 292 013

(*) Les titre de participation non consolidés sont détaillés au niveau de l'**Annexe C-7**.

Note A-3 : Stocks

Les stocks du groupe **Ennaki Automobiles** totalisent un montant brut de 198 257 815 DT au 31 décembre 2025. Ils sont provisionnés à hauteur de 1,64 % et se composent principalement des véhicules neufs, des pièces de rechange, des lubrifiants, des carburants et de travaux de réparations en cours non encore facturés.

Toutes les sociétés utilisent la méthode de l'inventaire permanent pour comptabiliser leurs stocks. Les provisions sur stocks sont évaluées en utilisant les méthodes suivantes :

- Identification physique : lors des opérations d'inventaire physique, les responsables d'inventaire indiquent sur leur rapport les articles rossignols, endommagés ou non utilisables.
- Calculs analytiques : ces calculs sont principalement basés sur les taux de rotation (stock moyen / consommation de la période).
- Une provision est constatée par modèle sur les stocks de véhicules neufs ayant un âge moyen en stock supérieur à deux ans. Le taux de la provision est de 20% par année d'ancienneté (à partir de la troisième année) sur la base du prix de revient du stock.
- Une provision est constatée au taux de 10% à partir d'une année de l'achat et à chaque année d'ancienneté, sur la base du prix de revient du stock pour les stocks de véhicules d'occasion.
- La politique de provision sur stocks de pièces de rechange est déterminée à la date de clôture de la période en appliquant la politique suivante :

Pas de provision pour les articles créés durant les trois dernières années :

- 25%, si l'article n'a pas fait l'objet d'achat ou de vente durant l'exercice en cours ;
- 50%, si l'article n'a pas fait l'objet de vente au cours des deux dernières années ;
- 75%, si l'article n'a pas fait l'objet de vente au cours des trois dernières années ;
- 100% si l'article n'a pas fait l'objet de vente au cours des quatre dernières années ou plus.

- Les stocks se détaillent au 31 décembre 2025 comme suit :

Stocks		
	déc.-25	déc.-24
Volkswagen	8 794 996	2 156 686
Volkswagen Utilitaires	757 506	193 716
Audi	32 331 183	7 472 996
Porsche	5 168 863	5 209 272
MAN	214 281	214 281
SEAT	22 993 286	5 623 534
Škoda	5 208 634	2 483 296
Renault Trucks	27 857 973	13 821 125
Stock véhicules neufs en transit et encours de dédouanement	59 359 832	83 075 964
Stock véhicules neufs	162 686 555	120 250 870
Stock pièces de rechanges	31 960 034	28 176 764
Stock pièces de rechanges en transit	312 022	1 665 525
Stock véhicules d'occasions	2 422 725	5 507 255
Stock de travaux en cours	849 389	1 039 558
Stock carburants et lubrifiants	27 090	29 320
Sous-total	35 571 260	36 418 422
Total Brut	198 257 815	156 669 292
Provision pour dépréciation des stocks	-3 249 422	-2 184 121
Total Net	195 008 393	154 485 171

Note A-4 : Clients et comptes rattachés

Le poste clients et comptes rattachés présente au 31/12/2025 un solde net de 118 540 835 DT contre un solde de 93 428 557 DT au 31/12/2024. Ce poste se détaille comme suit :

Clients et comptes rattachés		
	déc.-25	déc.-24
Clients compte courant	21 680 057	18 587 310
Effets à recevoir	99 468 030	77 529 706
Clients douteux	1 041 572	977 858
Effets et chèques impayés	128 849	132 077
Sous-total	122 318 509	97 226 951
Provision pour dépréciation des clients et comptes rattachés	-3 777 674	-3 798 394
Total	118 540 835	93 428 557

Les effets escomptés non échus ont totalisé 18 726 570 DT au 31 décembre 2025 contre 26 203 092 DT au 31 décembre 2024.

Note A-5 : Autres actifs courants

Le poste des autres actifs courants présente au 31/12/2025 un solde net de 19 787 703 DT contre un solde de 11 011 347 DT au 31/12/2024. Ce poste se détaille comme suit :

Autres actifs courants		
	déc.-25	déc.-24
Avances et prêts au personnel CT	935 261	671 383
Crédit de TVA à reporter	3 069 885	0
Fournisseurs avances et acomptes	10 805 829	6 799 440
Etat, taxation d'office	488 795	488 795
Charges constatées d'avance	2 528 479	2 059 923
Autres comptes débiteurs	194 340	10 922
Produits à recevoir	4 279 080	3 776 703
Sous-total	22 301 669	13 807 166
Provision - Autres actifs courants	-2 513 966	-2 795 819
Total	19 787 703	11 011 347

Note A-6 : Impôts différés

L'actif net d'impôt différé du groupe présente au 31/12/2025 un solde net de 3 816 502 DT contre un solde net de 2 641 588 DT au 31/12/2024 :

Actif d'impôt différé		
	déc.-25	déc.-24
Actifs d'impôts différés	4 848 373	3 922 801
Passifs d'impôts différés	-1 031 871	-1 281 213
Total	3 816 502	2 641 588

Note A-7 : Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités du groupe présentent au 31/12/2025 un solde de 33 932 922 DT contre un solde de 41 768 596 DT au 31/12/2024 et se détaillent comme suit :

Liquidités et équivalents de liquidités		
	déc.-25	déc.-24
Effets à l'encaissement	5 428 203	4 564 349
Chèques à l'encaissement	1 187 815	1 378 955
Banques créditrices	24 915 325	33 010 883
Caisses	54 382	38 111
Régie d'avance et accreditifs	2 334 155	2 763 758
Intermédiaires en bourse, placements SICAV et trésorerie disponible	13 042	12 540
Total	33 932 922	41 768 596

Note A-8 : Capitaux propres et intérêts des minoritaires

Le total des capitaux propres consolidés et des intérêts minoritaires au 31/12/2025 s'élève à 279 611 396 Dinars contre 247 382 959 Dinars au 31/12/2024. Il se détaille comme suit :

Capitaux propres et intérêts des minoritaires						
Désignation	Capital social	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Total consolidé	Intérêts minoritaires	Total KPC & IM
Capitaux propres consolidés et IM au 31/12/2024	30 000 000	169 031 929	48 347 047	247 378 976	3 983	247 382 959
Affectation en résultat reportés		48 347 047	-48 347 047	0	0	0
Distribution de dividendes		-26 400 000	0	-26 400 000	-515	-26 400 515
Dépenses nettes du fonds social		-910 519	0	-910 519	63	-910 456
Indemnité de départ à la retraite		-114 654	0	-114 654		-114 654
Résorption Subvention d'investissement car gros		-5 000	0	-5 000	0	-5 000
Résultat de la période		0	59 657 964	59 657 964	1 096	59 659 060
Capitaux propres consolidés et IM au 31/12/2025	30 000 000	189 948 804	59 657 964	279 606 768	4 628	279 611 396

Le résultat consolidé par action au titre de la période en cours se détaille comme suit :

Description	déc.-25	déc.-24
Résultat net revenant à la société consolidante	59 657 964	48 347 047
Nombre d'actions de la mère	30 000 000	30 000 000
Résultat par action	1,989	1,612

Note A-9 : Passifs non courants :

Le poste des passifs non courants présente au 31/12/2025 un solde de 7 597 581 DT contre un solde s'élevant à 9 155 166 DT au 31/12/2024. Ce poste se détaille comme suit :

Passifs non courants	déc.-25	déc.-24
Indemnité pour départ à la retraite	599 728	485 074
Dettes fiscales à long terme	40 733	203 665
Sous-total	640 461	688 739
Dépôts et cautionnements reçus	12 000	12 000
Emprunts bancaires	457 069	1 875 136
Provision pour risques et charges	6 488 051	6 579 291
Total	7 597 581	9 155 166

Note A-10 : Fournisseurs et comptes rattachés

Le poste fournisseurs et comptes rattachés présente au 31/12/2025 un solde de 200 368 220 DT contre un solde de 156 336 393 DT au 31/12/2024. Ce poste se détaille comme suit :

Fournisseurs et comptes rattachés	déc.-25	déc.-24
Fournisseurs locaux	10 185 119	9 721 918
Fournisseurs étrangers	189 904 922	145 929 185
Fournisseurs, retenues de garantie	278 178	685 290
Total	200 368 220	156 336 393

Note A-11 : Autres passifs courants

Le poste des autres passifs courants présente au 31/12/2025 un solde de 22 287 019 DT contre un solde s'élevant à 19 615 746 DT au 31/12/2024. Ce poste se détaille comme suit :

Autres passifs courants		
	déc.-25	déc.-24
Etat, impôts et taxes à payer	14 698 735	11 503 437
Congés à payer	636 446	609 704
Débours douanes et cartes grises	16 505	0
Actionnaires, dividendes à payer	0	900
Caisse de sécurité sociale, cotisations à payer	1 716 031	1 711 957
Assurance groupe, à payer	129 380	147 423
Charges à payer	4 940 125	5 390 661
Produits constatés d'avances	149 684	156 463
Créditeurs divers	113	95 201
Total	22 287 019	19 615 746

Note A-12 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Le poste concours bancaires et autres passifs financiers du groupe présente au 31/12/2025 un solde de 1 422 215 DT contre un solde de 9 747 316 DT au 31/12/2024. Ce poste se détaille comme suit :

Concours bancaires et autres passifs financiers		
	déc.-25	déc.-24
Échéances à moins d'un an sur emprunts	1 418 066	1 502 775
Intérêts courus et non échus	4 149	9 933
Billets à ordres Amen Bank	0	8 234 608
Total	1 422 215	9 747 316

(Voir note F14 : Encaissements (Décaissements) sur emprunts et billets à ordre)

2.3.Présentation des postes de l'état de résultat consolidé

Note A-13 : Revenus

Le chiffre d'affaires du groupe **Ennaki Automobiles** totalise un montant de 717 159 964 DT au 31/12/2025 contre 677 720 905 DT au 31/12/2024, et se détaille comme suit :

Revenus	déc.-25	déc.-24
Ventes véhicules neufs	582 692 263	559 685 364
Ventes véhicules d'occasion	4 589 474	9 612 904
Ventes pièces de rechange, lubrifiants et d'accessoires VN	119 020 873	98 183 306
Ventes travaux atelier	3 625 195	3 217 261
Ventes prestation de service de location	7 232 159	7 022 070
Total	717 159 964	677 720 905

Note A-14 : Coût des ventes

Le poste coût des ventes du groupe **Ennaki Automobiles** totalise un montant de 580 013 991 DT au 31/12/2025 contre un solde de 552 218 900 DT au 31/12/2024, et se détaille comme suit :

Coût des ventes	déc.-25	déc.-24(*)
Coût des véhicules neufs vendus	471 633 214	455 904 729
Coût des véhicules d'occasion vendus	4 840 325	9 472 479
Coût des pièces de rechange et accessoires vendues	89 834 024	73 891 218
Travaux extérieurs	736 728	713 410
Charge personnel direct	2 285 537	2 533 162
Frais bancaire	6 153 779	5 899 573
Dotation aux amortissements des véhicules donnés en location*	2 440 621	2 175 419
Entretien et réparation des véhicules donnés en location*	874 479	578 811
Frais d'assurances des véhicules donnés en location*	1 066 126	934 651
Cartes d'exploitation, lavage, Homologation des véhicules donnés en location*	149 157	115 449
Total *	580 013 991	552 218 900

(*)Retraitements en proforma (Cf note 3.1-C)

Note A-15 : Frais de distribution et d'administration

Les frais de distribution et d'administration du groupe présentent au 31/12/2025 un solde de 59 971 775 DT contre un solde de 60 830 167 DT au 31/12/2024. Ce poste se détaille comme suit :

Frais de distribution & d'administration	déc.-25	déc.-24(*)
Charges de personnel	28 225 378	29 847 073
Frais de déplacements (AVA et Billet)	1 026 389	1 312 053
Publicité et insertion	4 527 967	3 160 380
Consommables	138 606	76 424
Cadeaux, Réceptions et restaurations	323 882	104 208
Vêtements de Travail	251 866	136 622
Frais de Formation	242 616	437 221
Autres Frais sur Vente*	7 057 492	6 427 330
Location diverses	902 567	666 911
Prestations de services et consommables divers	64 464	83 494
Abonnements	3 074 132	3 609 562
Frais d'assurance*	491 272	494 898
Dons et subventions	50 425	22 054
Energies	980 844	1 111 477
Entretiens et réparations*	1 294 094	954 506
Fournitures de bureaux	180 083	181 571
Gardiennage	619 045	1 025 219
Honoraires	1 861 912	2 246 406
Dotations aux amortissements*	6 013 297	6 452 998
Impôts & Taxes*	2 645 445	2 479 759
Total *	59 971 775	60 830 167

(*)Retraitements en proforma (Cf note 3.1-C)

Le tableau de passage des charges par destination aux charges par nature est présenté au niveau de la Note C-8- « Tableau de passage des charges par destination aux charges par nature ».

Note A-16 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation du groupe Ennakl Automobiles totalisent un montant de 1 957 263 DT au 31/12/2025 contre un solde de 1 360 055 DT au 31/12/2024, et se détaillent comme suit :

Autres charges d'exploitation	déc.-25	déc.-24
Dotations aux provisions pour dépréciations des stocks VN, PR et OR	1 196 431	416 855
Dotations aux Provisions pour dépréciations des créances et autres actifs	728 131	919 386
Dotations aux Provisions pour dépréciations des Immobilisations financières	32 701	23 814
Total	1 957 263	1 360 055

Note A-17 : Autres produits d'exploitation

Le poste des autres produits d'exploitation du groupe présente au 31/12/2025 un solde de 3 270 160 DT contre un solde de 4 590 861 DT au 31/12/2024. Ce poste se détaille comme suit :

Autres produits d'exploitation		
	déc.-25	déc.-24(*)
Ristournes TFP	86 831	52 182
Locations	153 251	169 762
Frais de gestion et autres services	8 388	33 964
Reprise de provisions sur stocks VN & OR en cours	131 131	1 418 578
Reprise de Provisions sur créances et autres actifs courants	1 030 704	1 217 625
Reprises sur Provisions pour dépréciations des Immobilisations financières	23 814	0
Plus-value de cession des véhicules donnés en location*	1 475 637	1 508 120
Remboursement sur sinistres de véhicules donnés en location*	360 362	190 630
Total *	3 270 116	4 590 861

(*) Retraitements en proforma (Cf note 3.1-C)

Note A-18 : Charges financières nettes

Les charges financières nettes du groupe **Ennaki Automobiles** totalisent un montant de 1 767 565 DT au 31/12/2025 contre un solde de 4 469 088 DT au 31/12/2024, et se détaillent comme suit :

Charges financières nettes		
	déc.-25	déc.-24
Intérêts sur crédits bancaires	384 184	888 524
Intérêts sur comptes courants	159	34 319
Agios sur effets escomptés	1 383 223	3 546 245
Total	1 767 565	4 469 088

Note A-19 : Produits des placements et dividendes

Les produits des placements et dividendes du groupe **Ennaki Automobiles** totalisent un montant de 10 447 649 DT au 31/12/2025 contre un solde de 8 821 307 DT au 31/12/2024, et se détaillent comme suit :

Produits des placements et dividendes		
	déc.-25	déc.-24
Produits nets sur placements	1 001	12 624
Dividendes reçus	10 076 716	8 532 162
Intérêts créditeurs	369 932	276 521
Total	10 447 649	8 821 307

Note A-20 : Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires du groupe **Ennaki Automobiles** totalisent un montant de 2 449 024 DT au 31/12/2025 contre un solde 1 864 385 DT au 31/12/2024, et se détaillent comme suit :

Autres gains ordinaires		
	déc.-25	déc.-24(*)
Produits non récurrents*	1 571 402	823 106
Profits sur cessions d'immobilisations*	786 382	1 041 279
Reprises sur provisions pour risques et charges	1 313 883	0
Dotations aux provisions pour risques et charges	-1 222 643	0
Total	2 449 024	1 864 385

(*)Retraitements en proforma (Cf note 3.1-C)

Note A-21 : Autres pertes ordinaires :

Les autres pertes ordinaires du groupe **Ennaki Automobiles** totalisent un montant de 486 641 DT au 31/12/2025 contre un solde de 2 655 080 DT au 31/12/2024, et se détaillent comme suit :

Autres pertes ordinaires		
	déc.-25	déc.-24
Autres pertes	429 393	450 187
Dotations aux provisions pour risques et charges	0	2 640 801
Redressement fiscal de la société Car Gros	0	379 148
Perte sur les titres de participation AFCAR	0	4 288 238
Reprise sur provision pour dépréciation des Titres AFCAR	0	-4 288 238
Reprise sur provisions pour risques et charges	0	-1 568 484
Différences de règlement et débours	1 116	2 538
Pénalités de retard	56 131	750 890
Total	486 641	2 655 080

2.4.Présentation des postes de l'état des flux de trésorerie consolidé

Note F-1 : Provisions nettes de reprises sur provisions :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Provisions nettes de reprises de provisions		
	déc.-25	déc.-24
Dotations aux provisions sur stocks VN, PR et des encours	1 196 431	416 855
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	32 701	23 814
Dotations aux Provisions sur créances et autres actifs courants	728 131	919 386
Dotations aux provisions pour risques et charges	1 222 643	2 640 801
Reprise de provisions sur stocks VN et OR	-131 131	-1 418 578
Reprise sur provisions pour dépréciation des immobilisations financières	0	-4 288 238
Reprise de Provisions sur cautions	-23 814	0
Reprise de Provisions sur créances et autres actifs courants	-1 030 704	-1 217 625
Reprise sur provisions pour risques et charges	-1 313 883	-1 568 484
Total	680 374	-4 492 069

Note F-2 : Variation des Stocks :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des stocks		
	déc.-25	déc.-24
Stocks bruts de début de période	156 669 292	171 177 332
Stocks bruts de fin de période	198 257 815	156 669 292
Total	-41 588 523	14 508 040

Note F-3 : Variation des Créances clients :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des créances		
	46 022	45 657
Clients bruts en début de période	97 226 951	73 037 793
Clients bruts en fin de période	122 318 509	97 226 951
Total	-25 091 558	-24 189 158

Note F-4 : Variation des autres actifs courants :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des autres actifs courants			
	déc.-25	déc.-24	Variation
Autres actifs courants	22 301 669	13 807 166	8 494 503
Déduction des prêts au personnel à CT	-935 261	-671 383	-263 878
Total	21 366 408	13 135 783	8 230 625

Note F-5 : Variation des fournisseurs et comptes rattachés :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des fournisseurs		
	déc.-25	déc.-24
Fournisseurs et comptes rattachés en début de période	156 336 393	153 078 870
Fournisseurs et comptes rattachés en fin de période	200 368 220	156 336 393
Total	44 031 827	3 257 523

Note F-6 : Variation des autres passifs courants :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des autres passifs courants		
	déc.-25	déc.-24
Autres passifs courants en début de période	19 615 746	16 320 956
Autres passifs courants en fin de période	22 287 019	19 615 746
Sous-Total	2 671 273	3 294 790
Dividendes non distribués	0	-400
Total	2 671 273	3 294 390

Note F-7 : Variation des autres passifs non courants :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des autres passifs non courants		
	déc.-25	déc.-24
Passifs non courants en début de période	688 739	733 771
Passifs non courants en fin de période	640 461	688 739
Sous-Total	-48 278	-45 032
Variation des indemnités de départ à la retraite	-114 654	-82 960
Total	-162 932	-127 992

Note F-8 : Plus-values et encaissements des cessions sur immobilisations corporelles :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		
	déc.-25	déc.-24
Valeur Brute des immobilisations cédées (I)	5 212 920	4 204 330
Amortissements cumulés des immobilisations cédées (II)	-2 994 419	-2 897 718
VCN des immobilisations cédées (III) = (I) - (II)	2 218 501	1 306 612
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles (IV)	4 480 520	3 856 012
Plus ou moins-values de cessions d'immobilisations corporelles (III) - (IV)	-2 262 019	-2 549 400

Note F-9 : Variation des intérêts courus et non échus :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des intérêts courus et non échus		
	déc.-25	déc.-24
Intérêts courus et non échus en début d'exercice	9 933	10 210
Intérêts courus et non échus en fin d'exercice	4 149	9 933
Total	-5 784	-277

Note F-10 : Variation des actifs et passifs d'impôts différés :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des Actifs et passifs d'impôts différés		
	déc.-25	déc.-24
Actifs d'impôts différés en début de période	3 922 801	4 791 495
Actifs d'impôts différés en fin de période	4 848 373	3 922 801
Variation des actifs d'impôts différés	-925 572	868 694
Passifs d'impôts différés en début de période	1 281 213	1 054 312
Passifs d'impôts différés en fin de période	1 031 871	1 281 213
Variation des actifs d'impôts différés	-249 342	226 901
Total	-1 174 914	1 095 595

Note F-11 : Décaissement affectés à l'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations		
	déc.-25	déc.-24
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-5 892	-154 201
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-12 176 540	-13 282 906
Total	-12 182 432	-13 437 107

Note F-12 : Encaissements (Décaissements) sur prêts au personnel et cautionnements :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Encaissements (décaissements) sur prêts au personnel & cautionnements			
	déc.-25	déc.-24	Variation
Dépôts et cautionnement	458 609	427 629	30 980
Prêts au personnel à Long termes	963 517	1 165 366	-201 849
Prêts au personnel à Court termes	935 261	671 383	263 878
Total	2 357 387	2 264 378	93 008

Note F-13 : Encaissements (Décaissements) sur emprunts et billets à ordre :

Au 31/12/2025, le tableau de variation des emprunts se détaille comme suit :

31/12/2024 Remboursements Reclassements Nouveaux crédits 31/12/2025

Emprunt Amen Bank

Non-courant	1 875 136	0	-1 418 066	0	457 069
Courant	1 502 775	-1 502 774	1 418 066	0	1 418 066

Billets à ordre et obligation cautionnée

Courant	8 234 608	-41 421 305	0	33 186 697	0
---------	-----------	-------------	---	------------	---

Total courant	9 737 382	-42 924 079	1 418 066	33 186 697	1 418 066
----------------------	------------------	--------------------	------------------	-------------------	------------------

Total Non-courant	1 875 136	0	-1 418 066	0	457 069
--------------------------	------------------	----------	-------------------	----------	----------------

Note C-3- Etat des engagements hors bilan consolidés au 31-12-2025 :

Engagements en Devises par banque :

Société	Banque	Lettre de crédit (SLOC)
Ennakl Automobiles	AMEN BANK	35 000 000 €
Ennakl Automobiles	BIAT	12 000 000 €
Ennakl Automobiles	UBCI	15 000 000 €
Car Gros	ATTIJARI BANK	5 200 000 €
Car Gros	ATB	500 000 €
Total		67 700 000 €

Engagements en Dinars par banque :

AMEN BANK :

Société	Nature	Montant au 31/12/2025
Ennakl Automobiles	CAUTIONS BANCAIRES	3 686 303
STLV	CAUTIONS BANCAIRES	73 092
Total		3 759 395

BIAT :

Société	Nature	Montant au 31/12/2025
Ennakl Automobiles	CAUTIONS BANCAIRES	3 752 288
Total		3 752 288

ZITOUNA :

Société	Nature	Montant au 31/12/2025
Ennakl Automobiles	CAUTIONS BANCAIRES	15 006
Total		15 006

UBCI :

Société	Nature	Montant au 31/12/2025
Ennakl Automobiles	CAUTIONS BANCAIRES	5 400
Total		5 400

Effets remis à l'escompte non échus :

Nature	Montant au 31/12/2025
EFFETS ESCOMPTES NON ECHUS PAR ENNAKL AUTOMOBILES	18 726 570
Total	18 726 570

Intérêts restants à payer :

Société	Banque	Montant du crédit	Engagements Hors Bilan à CT	Engagements Hors Bilan à LT	Total
Ennakl	AMEN BANK	6 000 000	94 416	7 750	102 166
STLV	AMEN BANK	1 500 000	22 058	2 820	24 878
Total		6 000 000	116 474	10 570	127 044

Note C-4- Informations sur les parties liées :

Les opérations réalisées avec les parties liées du groupe Ennakl Automobiles durant l'exercice 2025 se présentent comme suit :

A) Société Ennakl Automobiles :

Prêts à court terme auprès de l'Amen Bank :

Le 09 octobre 2025, la société Ennakl automobiles S.A a renouvelé son contrat de financement avec l'Amen Bank portant sur une enveloppe de crédit à court terme, dont la somme globale en principal s'élève à 168 100 000 détaillé comme suit :

- Escompte LC pour un montant de 16 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,5% ;
- Découvert en compte pour un montant de 4 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+2,5% ;
- Financement de droits de douane pour un montant de 9 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+2,5% ;
- Admissions temporaires pour un montant de 3 000 000 DT assortis d'une commission d'engagement de 0,15%° par mois ;
- Cautions provisoires pour un montant de 100 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15%° par mois ;
- Cautions définitives pour un montant de 500 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15%° par mois ;
- Cautions de retenue de garantie sur marché public pour un montant de 1 000 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15%° par mois.
- Obligations cautionnées pour un montant de 12 000 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15%° par mois ;
- Crédits documentaires pour un montant de 122 500 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,09%° par mois ;

Les soldes des engagements effectifs au 31 Décembre 2025 sont détaillés au niveau de la **note C-3**.

Autres conventions et opérations avec les parties liées (Groupe Amen et Groupe PGH) :

- Les opérations de ventes de véhicules neufs et des prestations de services après-vente réalisées avec les parties liées du groupe Amen et du Groupe PGH se présentent comme suit :

Société	Ventes VN HT	Services après ventes HT
AMEN BANK	285 018	9 724
CAFE BONDIN	75 704	30 505
PARENIN	1 149 631	57 712
CAFE BEN YEDDER	56 902	20 614
POULINA GROUP HOLDING	136 863	28 820
STE POULINA PDT META LLIQUE PPM	0	5 644
COMAR	0	1 465 104
PGI HOLDING	158 265	4 591
AMEN SANTE	0	6 406
Clinique El Amen	0	1 009
Amen Investissement	120 308	520
Total	1 982 691	1 630 651

- La société TLF a financé des opérations de ventes réalisées par ENNAKL AUTOMOBILES en 2025 pour un montant total de 82 612 509 DT HTVA ;

- La société ATL a financé des opérations de ventes réalisées par ENNAKL AUTOMOBILES en 2025 pour un montant total de 42 120 569 DT HTVA.
- La société Maghreb Leasing Algérie a financé des opérations de ventes réalisées par ENNAKL AUTOMOBILES en 2025 pour un montant total de 1 313 611 DT HTVA.

Emprunt à moyen terme auprès de l'Amen Bank

- En 2020, La société Ennakl Automobiles a obtenu un emprunt auprès de l'Amen Bank aux modalités suivantes :
 - Date : 17/04/2020
 - Principal : 6 000 000 dinars
 - Mode de paiement : 84 mois
 - Taux d'intérêt : TMM + 2%

Cet Emprunt a fait l'objet de remboursement au cours de l'exercice 2025 à hauteur de 1 002 774 DT et les intérêts correspondants constatés se sont élevés à 199 137 DT en 2025. Le solde en principal non encore échu s'élève au 31 décembre 2025 à 1 493 158 DT.

Billets à ordre souscrits auprès de l'Amen Bank

Au cours de l'exercice 2025, ENNAKL AUTOMOBILES a souscrit et encaissé des billets à ordre auprès de l'Amen Bank aux modalités suivantes :

- Taux d'intérêt : TMM+1,5%
- Echéance : 90 jours.

Au 31 décembre 2025, le solde des billets à ordre souscrits et non encore échus est nul.

Prestations de service fournies par des parties liées (Groupe Amen et PGH) :

- La société Ennakl Automobiles S.A a encouru auprès de COMAR Assurances des frais d'assurance s'élevant à 2 726 227 DT ;
- La société PGI Holding a facturé à votre société 160 000 DT hors taxes au titre de sa participation aux frais du siège suivant la convention conclue à cet effet.
- La société TRIANON immobilière loue un terrain à la société Ennakl Automobiles pour l'exploiter en tant que parking. La location est consentie pour une durée d'une année non renouvelable, à compter du 01/04/2022 moyennant un loyer annuel de 60 000 DT, avec une augmentation annuelle de 5%. Le loyer de l'année 2025 s'élève à 69 458 DT HT.
- En 2025, la société Amen Invest a facturé à la société Ennakl Automobiles un montant de 5 000 DT HT relatif aux frais de tenue de comptes de valeurs mobilières ;

Rémunérations servies aux dirigeants par la société Ennakl Automobiles :

	M. Ibrahim DEBBACHE	M. Anouar Ben Ammar	M. Laâroussi BEN YEDDER	M. Mohamed Habib LASRAM	M. Ahmed Aziz HAJ ROMDHANE
Nature de la rémunération brute	Président du conseil	Directeur Général	Secrétaire Général	Directeur Général Adjoint	Directeur Général Adjoint
Rémunération brute (*)	435 000	533 432	338 232	466 632	267 132

(*) Rémunération brute totale incluant salaires, primes et avantages en nature.

Rémunérations servies aux administrateurs :

Les membres du conseil d'administration de ENNAKL AUTOMOBILES sont rémunérés par des jetons de présence approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 avril 2025. Au titre de l'exercice 2025, la charge correspondante s'élève à 140 000 DT et est non encore réglée à la date de clôture.

Rémunérations servies aux membres du comité permanent d'audit :

En 2025, un montant de 30 000 DT a été alloué aux membres du comité permanent d'audit de ENNAKL AUTOMOBILES (composé d'administrateurs et de non-administrateurs).

B) Société filiale CAR GROS

Frais d'assurance encourus avec Assurances COMAR :

La société Car Gros a encouru en 2025 des frais d'assurances auprès des Assurances COMAR s'élevant à 198 740 DT.

C) Société filiale STLV

Frais d'assurance encourus avec Assurances COMAR :

Au cours de l'exercice 2025, la société STLV a encouru auprès des Assurances COMAR des frais d'assurances s'élevant à 1 182 776 DT.

Le solde fournisseur Assurances COMAR correspondant chez la société STLV S.A. s'élève à 12 381 DT au 31/12/2025 contre un solde de 36 273 DT au 31/12/2024.

Location de véhicules facturés à la société Assurances COMAR :

En 2025, la société a STLV a facturé aux Assurances COMAR un montant de 1 738 DT à titre de location de véhicules. Le solde client Assurances COMAR correspondant chez la société STLV S.A. est nul au 31/12/2025 et au 31/12/2024.

Crédit à moyen terme auprès de l'Amen Bank :

Au cours de l'exercice 2023, la société S.T.L.V a signé un contrat de crédit auprès de l'Amen Bank pour un montant de 1 500 000 DT et débloqué par tranches sur demande de la société STLV S.A. Le taux d'intérêt applicable à ce crédit est 8,5%. Le 31/05/2023, une première tranche d'un montant de 1 104 067 DT a été débloqué au profit de la société STLV. Le 30/07/2024, une deuxième et dernière tranche d'un montant 395 933 DT a été également débloquée.

Au cours de l'exercice 2025, la société STLV S.A a remboursé un montant de 500 000 DT et le solde en principal non encore échu s'élève à 381 978 DT.

Par ailleurs, Les intérêts correspondants constatés s'élèvent à 59 363 DT au 31/12/2025 dont un montant de 4 149 DT d'intérêts courus et non échus.

Location de véhicules facturés à l'Amen Bank :

Au 31/12/2025, la société a STLV a facturé à la société AMEN BANK un montant de 5 227 DT à titre de location de véhicules. Le solde client AMEN BANK correspondant chez la société STLV S.A. s'élève à 1 434 DT au 31/12/2025 contre un solde nul au 31/12/2024.

Location de véhicules facturés à la société Amen Santé :

Au 31/12/2025, la société a STLV a facturé à la société AMEN SANTE un montant de 3 782 DT à titre de location de véhicules. Le solde client AMEN BANK correspondant chez la société STLV S.A. est nul au 31/12/2025 et au 31/12/2024.

Location de véhicules facturés à la société PARENIN :

En 2025, la société a STLV a facturé à la société PARENIN un montant de 570 180 DT à titre de location de véhicules.

Le solde client PARENIN correspondant chez la société STLV S.A. s'élève à 90 806 DT au 31/12/2025 contre un solde de 215 936 DT au 31/12/2024.

Location de véhicules facturés à CAFE BEN YEDDER :

Au 31/12/2025, la société a STLV a facturé à la société CAFE BEN YEDDER un montant de 420 DT à titre de location de véhicules. Le solde client CAFE BEN YEDDER correspondant chez la société STLV S.A. est nul au 31/12/2025 et au 31/12/2024.

Rémunérations servies aux dirigeants :

Nature de la rémunération brute	Mr Mohamed TOUMI		Mr Mohamed Anouar Ben Ammar	
	Directeur Général Adjoint		Président du conseil d'administration	
	Charge au 31/12/2025(*)	Passif au 31/12/2025	Charge au 31/12/2025(*)	Passif au 31/12/2025
Salaire brut (*)	233 464	-	60 000	-

(*) Y compris les avantages en nature ;

Note C-5- Note sur les évènements postérieurs à la date de clôture :

La Banque Centrale de Tunisie a publié une nouvelle circulaire aux intermédiaires agréés n°2026-04 relative aux conditions de financement de l'importation de produits non prioritaires.

Dans cette circulaire la BCT a imposé des restrictions sur le financement de l'importation de certains produits considérés non prioritaires, dont les véhicules de tourisme.

Au regard des éléments dont dispose la société mère ENNAKL AUTOMOBILES S.A à ce stade, et sous réserve d'une évolution de la situation, il ne semble pas, selon le Management qu'il y ait pour l'instant, un impact significatif caractérisé et identifié ayant un effet immédiat sur l'activité de la société.

Si la nouvelle réglementation pourrait justifier certaines mesures de prudence en matière de gestion de la liquidité, son impact apparaît à ce jour maîtrisé et gérable.

La résilience de la société mère n'est pas impactée à date par la circulaire de la BCT. En effet, la circulaire de la BCT prévoit une exception pour les opérations d'importation ayant déjà fait l'objet d'engagements pris avant son entrée en vigueur et dont l'exécution a été effectivement entamée, ce qui est de nature à en atténuer la portée à court terme.

Il demeure entendu que la société mère continuera à surveiller cette situation et à demander plus de précision de la part des banques et des autorités de contrôle, sur l'application de cette circulaire.

Conformément aux dispositions de la NCT 14 relative aux éventualités et évènements postérieurs, aucun autre évènement important n'est survenu après la date de clôture des états financiers arrêtés au 31 décembre 2025 et qui nécessite d'être porté au niveau des notes aux états financiers.

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le conseil d'administration du 24 mars 2026. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

Note C-6- Note sur les enjeux liés à la durabilité (ESG) :

En application des communiqués du Conseil du Marché Financier du 25 décembre 2025 et du 13 février 2026, la société Ennakl Automobiles présente ci-après les informations relatives aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), dans le respect du cadre conceptuel de la comptabilité et en s'inspirant des principes des normes IFRS S1 et IFRS S2.

Il est à rappeler que le Groupe Ennakl Automobiles s'est résolument engagé, depuis 2023, dans une transformation profonde de son organisation, de ses processus de production ainsi que de ses relations avec son écosystème et l'ensemble de ses parties prenantes.

Forte du soutien de ses actionnaires, ainsi que de l'enthousiasme et de la dynamique positive générés par cet engagement ESG, la société Ennakl Automobiles publie, pour la deuxième année consécutive, son rapport ESG relatif à l'année 2025. Cette publication marque une étape importante dans sa transition stratégique vers une gouvernance durable et une performance responsable, intégrant de manière globale les dimensions sociales, environnementales et économiques.

Ce rapport présente l'ensemble des projets entrepris par la société dans les domaines environnemental, sociétal et de gouvernance. Parmi ces initiatives, des projets lancés en 2024 et finalisés en 2025 ont porté notamment sur la production d'énergie photovoltaïque. D'autres actions ont été menées en faveur d'une gestion responsable des déchets, qu'ils soient dangereux ou non, ainsi que pour le recyclage et la préservation des ressources en eau. Par ailleurs, plusieurs projets ont été planifiés pour 2026, visant à promouvoir l'ergonomie des espaces de travail, le bien-être et la sécurité des collaborateurs et des clients. Ces initiatives viendront renforcer les acquis humains et consolider la politique de proximité prônée par la société Ennakl Automobiles.

Ce rapport est disponible sur le site web de la société Ennakl Automobiles : www.ennakl.com.

I- Mode de gouvernance :

L'engagement ESG au sein du Groupe Ennakl Automobiles est intégré au niveau le plus élevé de la gouvernance, notamment par l'implication directe du Conseil d'administration et de la Direction Générale de manière « top-down », de la validation stratégique des orientations ESG à la mise en œuvre opérationnelle et au Reporting.

1.1 Conseil d'Administration :

La politique ESG du Groupe Ennakl Automobiles est examinée et approuvée par le Conseil d'Administration. En validant annuellement le rapport ESG, le Conseil d'administration exerce sa supervision directe sur les questions de la durabilité à travers l'intégration des standards ESG dans les processus décisionnels.

1.2 Direction Générale :

La Direction Générale porte la politique ESG du Groupe Ennakl Automobiles et veille à son intégration dans ses stratégies, en tenant compte des attentes des parties prenantes. La Direction Générale a pris l'initiative de créer un comité ESG, de le faire accompagner par des experts qui opèrent un transfert de savoir-faire vers les compétences internes de la société pour leur permettre de s'approprier la technique et les exigences du Reporting ESG.

1.3 Autres comités de pilotage et de contrôle :

Le pilotage des enjeux ESG s'appuie sur des structures opérationnelles et techniques ainsi que sur un dispositif de gestion des risques déployé au sein du Groupe Ennakl Automobiles. Les comités rattachés à la Direction Générale sont le CODIR et le comité ESG, créé au mois de janvier 2024. Ces comités jouent un rôle crucial dans le suivi des initiatives stratégiques et opérationnelles.

Dans le cadre du renforcement de sa gouvernance ESG, le Groupe Ennakl Automobiles a consolidé son comité ESG par le recrutement d'un Responsable HSE, rattaché au Directeur des Ressources Humaines.

Cette réorganisation vise à mieux maîtriser les enjeux Environnement, Santé, Sécurité au travail et Risques industriels, tout en améliorant la coordination entre les différentes personnes concernées.

II- Stratégie ESG :

La stratégie ESG du Groupe Ennakl Automobiles repose sur les trois objectifs suivants :

- Consolider et renforcer le positionnement de la société en tant que fournisseur qualifié et confirmé de mobilité intelligente, responsable et durable ;
- Anticiper les transitions énergétiques, numériques, écologiques, ainsi que l'impact attendu de l'utilisation de l'IA sur les parties prenantes ;
- Transformer l'ESG en avantage compétitif afin de créer de la valeur durable pour tous à travers une dynamique de transformation voulue structurée et progressive.

L'engagement stratégique de la société est formalisé par pilier ESG comme suit :

Pilier environnement :

Une attention particulière est accordée au management des impacts environnementaux (consommation énergétique, recyclage des batteries, gestion des déchets, gestions des ressources hydriques, pollution atmosphérique) en vue de :

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre en proposant la mobilité électrique, l'exploitation de stations de recharge pour véhicules électriques, et l'installation de centrales.
- La préservation de l'eau en assurant une gestion optimisée des ressources hydriques et réduction de la consommation d'eau au niveau des centres de livraison des véhicules neufs.
- Le recyclage des batteries des voitures électriques, la gestion responsable des déchets et la protection de la biodiversité.

Pilier social :

Continuer à investir dans le capital humain de la société en se concentrant sur les enjeux les plus pertinents pour l'entreprise, notamment le bien-être au travail et l'ergonomie, ainsi que la sécurité des employés, avec une ambition affichée de zéro accident.

Améliorer les conditions de travail, équilibre vie professionnelle-vie personnelle, formation, santé et sécurité de travail.

Reconnaissance et valorisation des talents : Développement des compétences, opportunités de carrière et reconnaissance des performances.

Fourniture d'un service de qualité aux clients : Amélioration de l'expérience client, satisfaction et innovation.

Soutien aux communautés locales : Programmes d'engagement communautaire et de responsabilité sociétale.

Pilier Gouvernance :

Alignement sur les exigences et la conformité aux normes réglementaires avec un focus particulier sur l'éthique et la mise en place des mécanismes de surveillance par rapport aux risques de conflit d'intérêts et la lutte anticorruption.

Atteinte des meilleurs standards en matière d'éthique et gouvernance durable : Transparence, conformité réglementaire et intégrité des pratiques commerciales.

III- Gestion des risques et opportunités :

- Risques ESG :

Les risques ESG sont appréciés dans le cadre global de la gestion des risques. A la date d'arrêté des états financiers 31/12/2025, aucun risque ESG n'a été identifié comme ayant une incidence financière significative immédiate sur la situation financière, la performance ou les perspectives du Groupe. Cette analyse des risques ESG fera l'objet d'un suivi et d'une actualisation périodiques.

- Opportunités ESG :

Profiter de la transition vers la mobilité durable en développant la vente de véhicules hybrides et électriques ;

Optimiser les charges d'exploitation en installant des panneaux photovoltaïques et des stations de traitement de l'eau.

Profiter de l'économie circulaire dans l'après-vente pour les batteries, pneus, huiles, etc.

IV- Indicateurs quantitatifs et/ou qualitatifs :

Les indicateurs quantitatifs et qualitatifs relatifs aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance sont consignés au niveau du rapport ESG disponible sur le site web de la société Ennakl Automobiles : www.ennakl.com.

Note C-7- Tableau des titres de participation non consolidées au 31 décembre 2025 :

Participations	Participations cumulées fin 2024		Mouvements 2025				Total au 31/12/2025
	Nbre actions Souscrites/achetées	Valeur d'acquisition	Nbre actions Souscrites/ achetées	Cession / Liquidation	Valeur d'acquisition	Reprise sur provisions	
A.T.L.	1 813 505	4 627 143					6 547 329
	640 062	1 920 186					
	213 354*	-					
HEVI	10	100					100
Amen Bank	2 770 695	53 541 219					53 541 219
TOTAL		60 088 648					60 088 648

(*) Distribution d'actions gratuites à la suite d'une augmentation de capital par incorporation de réserves.

Note C-8– Tableau de passage des charges par destination aux charges par nature consolidé au 31/12/2025 :

Charges par destination	Montant	Achats consommés	Charges de personnel	Amortissements et provisions	Autres charges	Autres produits	Charges financières nettes	Autres pertes	Autres gains
Coût des ventes	577 424 213	572 626 478	2 285 537		3 312 960		-800 763		
Frais de distribution	43 869 726	4 729 433	28 225 378		10 914 915				
Frais d'administration	18 691 827	1 019 234	268 810	8 453 918	8 949 864				
Autres produits d'exploitation	-1 434 118			-1 185 649		-248 822		353	
Autres charges d'exploitation	1 957 263			1 957 263					
Charges financières nettes	1 767 565				1 383 223		384 343		
Autres gains ordinaires	-4 285 022			-91 240				11	-4 193 793
Autres pertes ordinaires	486 641							486 641	
Total	638 478 095	578 375 145	30 779 725	9 134 292	24 560 963	-248 822	-416 420	487 005	-4 193 793

Note C-9- Soldes intermédiaires de gestion consolidés au 31 décembre 2025 :

Soldes intermédiaires de gestion consolidés au 31/12/2025								
	31/12/2025	31/12/2024		31/12/2025	31/12/2024		31/12/2025	31/12/2024
Produits			Charges			Soldes		
Revenus	717 159 964	677 720 905	Coût des ventes	577 573 370	550 043 482			
Marge commerciale	139 586 594	127 677 423				Marge commerciale	139 586 594	127 677 423
			Autres charges externes	21 003 188	20 095 678			
Valeur ajoutée Brute	118 583 406	107 581 745				Valeur ajoutée Brute	118 583 406	107 581 745
			Impôts et taxes	2 645 445	2 479 759			
			Charges de personnel	28 225 378	29 847 073			
Excédent brut d'exploitation	87 712 583	75 254 913				Excédent brut d'exploitation	87 712 583	75 254 913
Autres gains ordinaires	2 357 784	1 864 385	Autres pertes ordinaires	486 641	5 871 001			
Produits des placements	10 447 649	8 821 307	Charges financières	1 767 565	4 469 088			
			Dotations aux amort et aux provisions	9 134 292	4 136 348			
			Impôts courants et différés	29 470 458	23 116 379			
Résultat des activités ordinaires	59 659 060	48 347 789				Résultat des activités ordinaires	59 659 060	48 347 789

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025

Mesdames, Messieurs les Actionnaires
GROUPE ENNAKL AUTOMOBILES
Z.I. Ariana – Aéroport
BP 129 – 1080 Tunis

1- RAPPORT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Opinion :

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe ENNAKL AUTOMOBILES (« Le Groupe ») qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2025, l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers consolidés font ressortir, au 31 décembre 2025, un total du bilan consolidé de **512 318 302 DT** et des capitaux propres consolidés – part du groupe de **279 606 768 DT** y compris le résultat consolidé – part du groupe s'élevant à **59 657 964 DT**.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints, présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe ENNAKL AUTOMOBILES au 31 décembre 2025, ainsi que sa performance et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'Opinion :

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent, en vertu de ces normes, sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés d'audit :

Les questions clés de l'audit sont celles qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport :

▪ **Les Revenus :**

Description de la question clé de l'audit :

Le chiffre d'affaires figure à l'état de résultat consolidé au 31 décembre 2025 pour un montant de **717 159 964 DT** et représente le poste le plus important de l'état de résultat. Ce chiffre d'affaires est composé essentiellement de ventes de véhicules neufs à hauteur de **582 692 263 DT**.

Nous avons considéré que la reconnaissance des revenus est un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les états financiers consolidés du groupe.

Réponse d'audit :

En réponse, nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes des méthodes comptables sous-tendant la reconnaissance du revenu.

Compte tenu notamment du volume des transactions de ventes, nous avons examiné et évalué les procédures de contrôle interne correspondantes et nous avons réalisé des tests sur les contrôles clés pertinents.

En outre, nous avons testé les rapports générés par le système d'information que nous avons rapproché avec les données comptables.

Nous avons également procédé à des examens analytiques des revenus complétés par des tests de détail à la transaction.

Rapport d'activité du groupe :

La responsabilité du rapport d'activité du groupe incombe au conseil d'administration de la société mère « ENNAKL AUTOMOBILES S.A. ».

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport d'activité du groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des articles 266 et 471 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données dans le rapport d'activité du groupe par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés et conformément à l'Article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005.

Nos travaux consistent à lire le rapport d'activité du groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport d'activité du groupe semble autrement comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport d'activité du groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du conseil d'administration pour les états financiers consolidés :

Le conseil d'administration de la société mère « ENNAKL AUTOMOBILES S.A. » est responsable de la préparation et de la présentation fidèle d'états financiers consolidés conformes au Système Comptable des Entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est au conseil d'administration de la société mère qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes Internationales d'audit, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes Internationales d'audit, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient, par ailleurs, amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance du groupe, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance du groupe une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les mesures de sauvegarde connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance du groupe, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances

extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

2- RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES :

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne du groupe :

En application des dispositions de l'Article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe relatif au traitement de l'information comptable et la préparation des états financiers consolidés.

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la Direction et au conseil d'administration de la société mère « ENNAKL AUTOMOBILES S.A. ».

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion sur les états financiers consolidés.

Tunis, le 16 avril 2026

Les co-commissaires aux comptes :

BDO Tunisie

Khaled MNIF
Partner

Expert-Partners

Jamel MEZIOU
Partner